



*Edition  
spéciale*

## Congrès national SNEPAP-FSU 2023

Une belle feuille de  
route vers 2025!

## Le congrès national du SNEPAP-FSU

a eu lieu du 2 au 6 octobre 2023 à Olhain sur le thème Médias & Justice : Quels impacts sur les représentations de la peine ? Quelles conséquences pour nos métiers ?

Ce congrès a été également l'occasion de mettre à jour notre plateforme revendicative et de voter une nouvelle motion.



## THÉMATIQUE DU CONGRÈS : Médias & Justice : Quels impacts sur les représentations de la peine ? Quelles conséquences pour nos métiers ?

Pour nous aider à formaliser notre réflexion, le **SNEPAP-FSU** a été ravi d'inviter trois personnalités qui, de par leurs prises de positions respectives, participent à porter la voix des justiciables tout en ayant un regard critique quant à la lisibilité de l'action de la justice et de l'implication du politique.

- **Mme Maud HOESTLANDT, ancienne avocate, directrice des affaires juridiques pour le CGLPL**
- **M. Serge PORTELLI, ancien magistrat, puis avocat, connu pour son engagement militant au sein du SM ( syndicat de la magistrature)**
- **Mme Clara MONNOYEUR, journaliste d'investigation spécialisée sur le carcéral pour le journal indépendant Street Press**

nous ont fait l'honneur de nous accompagner dans notre réflexion.

La table ronde consacrée aux liens médias et justice fut dense et de qualité. Le lien entre médias et Justice, lien presque fraternel, où l'un inspire l'autre et vice versa, est un lien complexe. M. Éric Dupond-Moretti a affirmé en 2020 que « la justice ne se rend pas dans la rue, ni sur les réseaux sociaux et ni sur les médias ». Néanmoins, nous n'avons pu que constater la perméabilité des deux disciplines. Contre-pouvoir pour les uns, entrisme pour d'autres, les échanges avec les congressistes ont permis des débats animés.

De nombreuses questions ont émaillé ces échanges : opacité de certaines informations sur l'administration pénitentiaire, devoir de réserve, leviers d'action, comment œuvrer pour que la probation soit perçue comme une "vraie peine" par la société ?



# REFONTE

## de la plateforme revendicative (PFR) :

Chaque congrès national est l'occasion d'actualiser notre plateforme revendicative, qui réunit toutes les revendications du SNEPAP-FSU.

Lors du congrès national d'octobre 2022, le souhait de refonder les bases du syndicat sur ses valeurs cardinales avait fait consensus. Une émulation collective s'était créée, autour d'un travail sur 4 valeurs : humanisme, innovation, multi-catégoriel et démocratie.

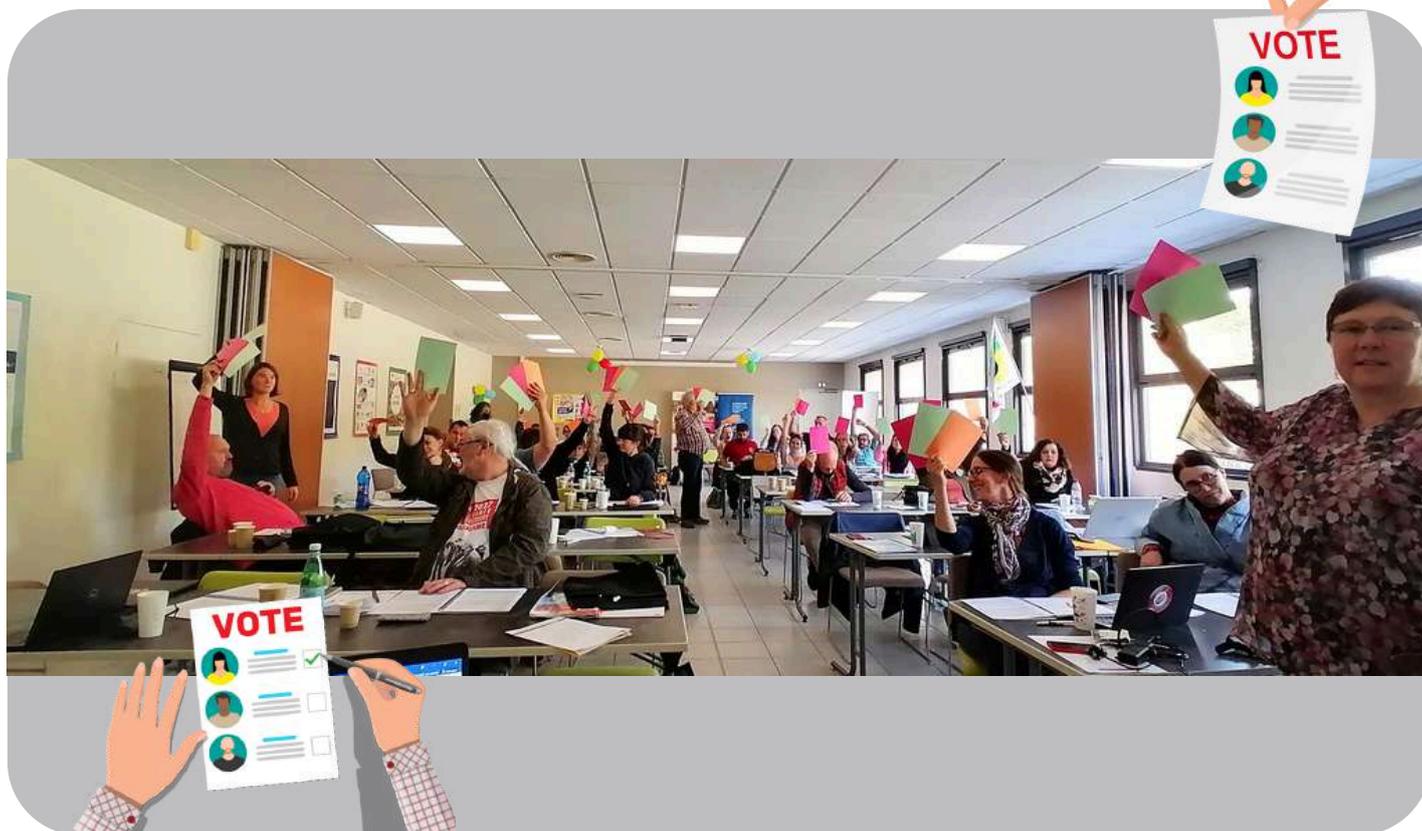
Lors du Congrès National Extraordinaire de mars 2022, la CAN a été mandatée pour un travail de refonte de la PFR.

Ce travail comportait un objectif triple :

- Réduction de la taille de la PFR, perçue trop importante et comportant de multiples redites
- Intégration du travail sur les valeurs opéré lors du CNE
- Restructuration de l'architecture le cas échéant

Un groupe de travail a été organisé à cette fin et a présenté ses travaux lors du Congrès national d'octobre 2023. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce travail, par moments laborieux mais indispensable pour rendre plus accessibles les revendications que nous portons.

La nouvelle PFR a été votée à la fin du congrès national, après des échanges riches.



## FOCUS

### sur certains mandats issus du CN d'octobre 2023



#### La peine de probation

Le congrès national a adopté à l'unanimité la motion, visant à mettre en avant la peine autonome de probation, revendication ancienne du [SNEPAP-FSU](#).

“Le [SNEPAP-FSU](#) revendique la création d'une peine autonome de probation. Elle relève d'un régime unique intégrant l'ensemble des dispositions actuelles des peines et mesures restrictives de liberté. Elle doit être la peine de référence en matière correctionnelle.

Ce régime constitue une modalité d'exécution systématique à compter de la mi-peine des peines d'emprisonnement.

10 ans après la Conférence de consensus et l'échec de la contrainte pénale, le [SNEPAP-FSU](#) défendra toutes les initiatives visant à remettre cette proposition dans le débat public.

Le CN mandate la CAN pour œuvrer dans ce sens.”



#### L'exclusion de la peine de prison pour certains faits

Si notre plateforme revendicative indiquait déjà la nécessité d'une nouvelle politique pénale, avec une réflexion autour de la dépenalisation et de l'exclusion de la peine de prison pour certains faits, la PFR issue du CN vient préciser cette dernière revendication :

“Le [SNEPAP-FSU](#) s'oppose entre autres au prononcé de peines d'emprisonnement concernant les infractions liées au droit au séjour des étrangers (exception faite des infractions liées au trafic illicite de migrants).

Le [SNEPAP-FSU](#) s'oppose au prononcé de peines d'emprisonnement concernant les infractions liées à l'usage et à la détention non destinés à la revente de stupéfiants.

Le [SNEPAP-FSU](#) s'oppose également à l'emprisonnement des personnes atteintes de pathologies psychiatriques, ces situations relevant de politiques de la santé publique et d'une prise en charge sanitaire et non pénitentiaire.”



## La justice restaurative

Notre PFR a un mandat plus étoffé sur la JR suite aux échanges en CN :

“Issue des systèmes de justice traditionnelle, la justice restaurative (JR), au-delà de permettre à l’auteur et à la victime, de participer à la résolution des difficultés résultant de l’infraction, concourt à la restauration du lien social entamé.

Le **SNEPAP-FSU** soutient le développement des dispositifs de JR car ils peuvent participer à la responsabilisation et à la réintégration citoyenne des auteurs. Dans un même temps, ils peuvent participer à une meilleure prise en considération des victimes, dans un cadre sécurisé. Enfin, ils peuvent permettre une implication de la société dans la reconstruction du lien social.

Pour le **SNEPAP-FSU**, au regard de leur expertise envers les auteurs, les SPIP doivent être des acteurs centraux d’un développement pérenne de la JR dès lors que leurs usagers et usagères sont concernés.

A ce titre les personnels du SPIP ont compétence pour intervenir et doivent être dotés de moyens RH et financiers adaptés.

Pour le **SNEPAP-FSU** l’administration pénitentiaire se doit de participer au respect du droit à l’information sur la JR instaurée par la loi du 15 août 2014 et non appliquée à ce jour.

Ce respect implique une information systématique des usagers et des usagères du service public pénitentiaire. Enfin, le **SNEPAP-FSU** appelle à la vigilance quant à l’offre de formations à l’animation de mesures de JR qui doit être plurielle, sérieuse, délivrée par des organismes habilités par le ministère de la Justice.”

Il apparaissait en effet essentiel de préciser la position du **SNEPAP-FSU** qui, bien que soutenant les dispositifs mis en place, notamment, par le biais des SPIP, souhaite débattre de plusieurs questions laissées en suspens sur ce sujet.



*Débattons ensemble !*



Cet amendement devrait ainsi être l’occasion de lancer une grande réflexion au sein de notre syndicat sur cette thématique, à laquelle vous êtes tous et toutes invités.es à participer !

- Quelle place pour les SPIP dans le développement de la justice restaurative ? Pilotage, animation, sensibilisation, information des PPSMJ ?
- Quelle place pour les magistrats ? Contrôle de légalité, orientation, information ?
- Quelle place pour la société ?
- Comment s’assurer du respect des principes fondamentaux posés par la loi de 2014 ?
- Quels moyens nécessaires pour permettre une installation durable ?
- Quelle formation et par qui ?
- Comment la justice restaurative vient-elle questionner le lien entre criminologie et victimologie ?
- Quelle évaluation des dispositifs menés en France et par qui ?
- Prévention de la récidive : objectif affiché ou effet secondaire espéré ?

## La suppression des UHSA

Notre mandat sur les UHSI et les UHSA est désormais le suivant :

“Le SNEPAP-FSU considère que ces unités peuvent être bénéfiques pour l'accès aux soins, à condition que ces structures gardent leur spécificité hospitalière. Une évaluation nous paraît donc indispensable.

Pour le SNEPAP-FSU, leur existence ne saurait empêcher ou compromettre les suspensions de peine pour raisons médicales.

Le SNEPAP-FSU demande la suppression des UHSA au profit d'hospitalisations des personnes détenues souffrant de maladie psychiatrique dans les CHS.”



### Témoignage d'Eric Aouchar :

“CHS versus UHSA

Surpopulation, gestion complexe, multiplication des incidents, les détentions en France sont au bord de l'explosion. 76000 détenus (et 200000 probationnaires) pour alimenter le discours sécuritaire. Sécuritaire et incohérent. Depuis les années 80 la psychiatrie a été dépouillée, par la fermeture de 70000 lits, par la disparition des infirmiers psy, la reconversion voire la revente des structures hospitalières spécialisées (CHS) et finalement la disparition progressive des psychiatres hospitaliers !

Et donc, par répercussion, le transfert des « fous » vers la prison. Sous la domination culturelle anglo-saxonne, le droit pénal s'est peu à peu aligné sur le principe de non séparation du traitement des transgressions : le fou comme le sain d'esprit est responsable de ses actes. Dès lors, par l'avènement de la DSM comme par la suppression de l'article 64 du CP au profit de l'article 122-1, le fou sera condamné comme le sain !

Et de fait le « fou » incarcéré n'a pas vocation à être soigné mais puni. Cependant dans un reste de pensée humaniste, les malins de la technostrucure se disent que, quand même, il faut donner à des personnels destinés à surveiller des délinquants mais pas des psychotiques avérés, une structure de secours pour justifier la présence de ces « fous » en détention. Ainsi naquit l'UHSA, un sous HP cogéré par des infirmiers DE assistés de surveillants pénitentiaires. Loin du soin, le détenu sera ainsi puni de sa maladie... dont il est probablement responsable.

Conclusion : luttons pour la réouverture de lits de psychiatrie et pour la fermeture des UHSA !

Lorsqu'on est humaniste, on ne peut accepter que le malade soit puni pour sa maladie !”

## D'autres thèmes nécessitent un travail à approfondir en vue du prochain CN, fin 2025 :

Le CN a mandaté la CAN pour travailler sur les thèmes de **l'égalité femmes/hommes**, féminisme et écriture inclusive dans la PFR. Un GT est mis en place sur ce sujet. Il débute le 1er juillet 2024.



La place des **actions collectives & programmes** dans les prises en charge : quels collectifs voulons-nous ? Comment favoriser l'intégration pérenne du collectif dans les prises en charge ?

Le **recrutement et la formation des personnels** : profil des personnels recrutés, place de l'ENAP, place du pôle de criminologie, liens recrutement/formation, liens formation initiale/continue, freins et leviers, contenu de la formation, rôle des tuteurs de stage.



**La place de la victime**

Et bien d'autres !  
Ce qui promet des débats intéressants lors des prochains congrès nationaux !

# LA MOTION

---

A chaque congrès national, une ou plusieurs motions (ce qui bien rare dans l'histoire du SNEPAP) sont présentées et soumises au vote. Le plus souvent, une seule motion est candidate.

Une motion d'orientation définit les objectifs du syndicat pour le mandat à venir (avec la PFR qui présente les revendications portées par le syndicat).

Les résultats du vote des adhérents lors du CN définissent les 7 premiers élus signataires de la ou les motions. Ensemble ils composent le premier collège de la Commission Administrative Nationale (CAN), y siègent et disposent, chacun, d'un droit de vote.

## La motion adoptée :

“Alors que le statut de la fonction publique fête ses 40 ans, les droits des personnels demeurent attaqués par la contractualisation décomplexée, la privatisation galopante des missions, le renforcement de la concurrence entre personnels... Ce sont autant d'attaques des garanties que ce statut apporte, également, aux personnes prises en charge.

Le **SNEPAP-FSU** n'aura de cesse de rappeler la place du Service Public, de ses valeurs de solidarité et de protection des libertés individuelles.

Pour le **SNEPAP-FSU**, le service public a également un rôle significatif à jouer dans la protection de l'environnement et la transition écologique, défi majeur pour notre société. Nous militerons pour y donner une dimension concrète, en poursuivant nos actions pour une administration décarbonée et résiliente.

Le **SNEPAP-FSU** continuera d'œuvrer tant pour la défense des personnels (revalorisations statutaires, conditions de travail) qu'en faveur d'une nouvelle politique pénale et d'une conception ambitieuse de nos métiers. A ce titre, nous défendrons une formation rénovée, tant initiale que continue, de l'ensemble des agents. Le **SNEPAP-FSU** continuera de militer en faveur d'une collaboration étroite entre tous les professionnels de l'administration pénitentiaire.

Face à l'engorgement de l'ensemble des services, le **SNEPAP-FSU** continuera de revendiquer une réflexion décloisonnée entre tous les acteurs et actrices de la chaîne pénale, concernant la Justice pénale, l'exclusion de la peine de prison pour certaines infractions, ainsi que la refonte de l'échelle des peines. Changement de paradigme indispensable pour véritablement lutter contre la surpopulation carcérale devenue structurelle en France et permettre enfin des conditions de détention respectueuses des usagers.ères et des personnels y œuvrant.

Les 10 ans de la conférence de consensus et de la contrainte pénale sont le moment de revendiquer une place centrale pour la probation et les SPIP.

Pour le **SNEPAP-FSU**, l'administration s'est arrêtée bien avant le milieu du gué et doit se donner les moyens de diffuser les données probantes en criminologie auprès des personnels, pour les intégrer à l'accompagnement des personnes suivies. Il est, en outre, indispensable d'instaurer un lien privilégié entre notre administration et le monde universitaire, pour évaluer et améliorer les prises en charge de nos publics.

Pour mener à bien ces objectifs, le **SNEPAP-FSU**, syndicat engagé et innovant, compte plus que jamais sur ses militant.es, car ce sont elles et eux qui portent les idées de demain.

Le **SNEPAP-FSU** continuera à agir pour être une instance d'élaboration collective, visionnaire, en lien avec l'ensemble des acteurs & actrices de la justice et de la fonction publique.”

## Les signataires de la motion :

1. Estelle CARRAUD
2. Annabelle BOUCHET
3. Damien RAMEAU
4. Marianne GIRARD
5. Adélaïde MONCOMBLE
6. Jennifer BELLAY
7. Laura LALARDIE
8. Gautier SCHONT
9. Alice LIETAR
10. Bastien PEDEN
11. Chloé DELENNE
12. André BLANC
13. Vincent LE DIMEET
14. Alexandre DEPIN

## Le mandat 2023-2025 :

Il s'axera notamment sur les revendications suivantes :

- ➔ L'importance des services publics
- ➔ Une nouvelle politique pénale, axée sur une peine autonome de probation
- ➔ La lutte contre la surpopulation carcérale et l'extension du filet pénal
- ➔ L'amélioration des prises en charge de nos usagers, sur la base de données probantes
- ➔ Le travail pluridisciplinaire dans nos services
- ➔ La place des actes de l'administration face à l'urgence environnementale



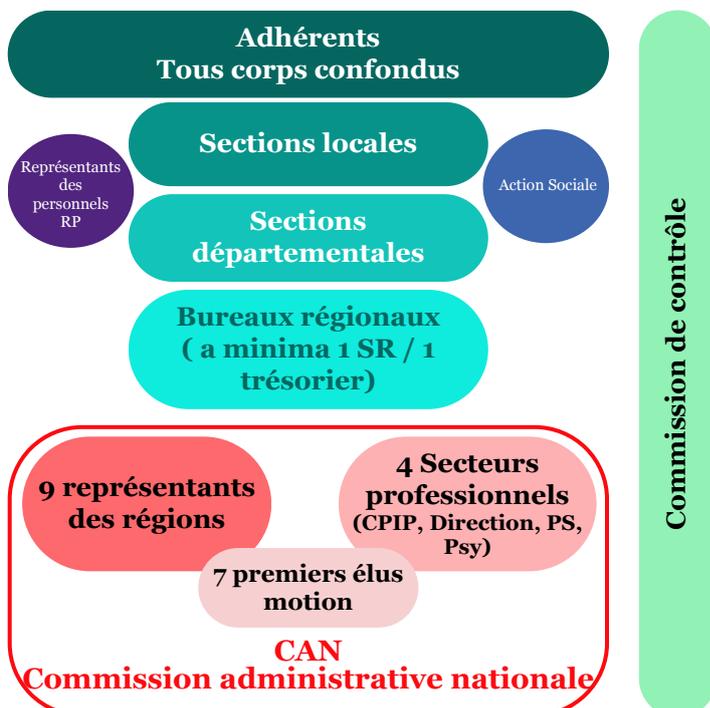
## La CAN post CN - élection du BN :

Suite au congrès national, les instances nationales et régionales du **SNEPAP-FSU** ont été renouvelées. Au niveau national, ce changement s'est fait dans la continuité, avec le maintien de l'engagement de plusieurs membres du précédent BN, complété par de nouveaux camarades.

Quels sont les membres de la CAN ?

Il y a 20 membres de la CAN :

les 7 premiers signataires de la motion  
 les 9 représentants des régions  
 les 4 représentants des secteurs professionnels, chacun ayant une voix.



# Présentations

## Les secrétaires régionaux

### Maiwenn BOUVIER SR Centre



Je suis Maiwenn BOUVIER, CPIP en milieu fermé à Besançon.

Je suis syndiquée depuis ma titularisation, ce qui m'a permis d'étoffer mes connaissances et mes contacts.

Le SNEPAP FSU est une évidence pour moi, tant par ses engagements, ses actions que ses idées.

J'ai commencé en qualité d'adhérente, puis secrétaire locale, représentante au CSA, pour être maintenant secrétaire régionale.

Nous avons plusieurs objectifs qui sont d'essayer de redynamiser la région, donner envie aux agents de s'investir et s'impliquer dans la vie des services, tout en partageant des moments conviviaux.

La défense des droits des agents mais aussi du service public, qui sont actuellement bafoués de tous côtés, sont des priorités pour ce mandat.

Mais sans vous, rien n'est possible, donc : AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER

### Alice LIETAR SR Grand Est



Issue de la 15ème promotion des CPIP, j'ai travaillé pendant 8 ans en maison d'arrêt dans le 51 avant d'intégrer le milieu ouvert du SPIP de Reims en 2018. Riche de mon expérience au sein des deux milieux et de ma volonté d'exercer la spécificité de chacun d'entre eux, je me suis positionnée sur un poste de mixité depuis janvier 2024.

Sympathisante pendant plusieurs années, j'ai souhaité poursuivre mon engagement et m'investir auprès du SNEPAP-FSU en 2018. Plus que la défense des personnels, j'ai surtout été séduite par les visions métier et les réflexions portées par le SNEPAP-FSU.

Tout d'abord représentante au CSA local, j'ai ensuite été Secrétaire Régionale Adjointe du Grand-Est pendant 5 ans. Actuellement membre du Bureau National depuis mai 2022, j'ai récemment été élue comme Secrétaire Régionale du Grand-Est en novembre 2023.

Entourée par une super équipe régionale, nos objectifs sont surtout de poursuivre la défense des personnels, de redynamiser notre action et de donner envie à tous ceux qui le souhaiteront de nous rejoindre et de partager des moments d'échanges, de partage et de réflexion.

Au titre du bureau national, je suis référente de la stratégie de communication et de la gestion du site internet.

### Adeline CAUTRES SR Toulouse



« CIP » de la 9ème promotion, j'ai travaillé dans les maisons d'arrêt d'Avignon le Pontet (84), Meaux (77) et Bois d'Arcy (78). Depuis 2010, j'œuvre à Toulouse, en milieu ouvert. Durant ces 20 toutes petites années de carrière, j'ai eu la chance de nourrir ma curiosité professionnelle par des voyages au Canada (2008), en Tunisie (voyage d'études 2016/2018) et à Agen ;-)

Le SNEPAP-FSU a toujours été une évidence : la vision défendue (du métier, du service public, des droits à protéger ou à exiger de l'Administration) et la façon de le faire me vont très bien au teint et aux tripes ! Réfléchir (au pourquoi, au comment, par qui, quand...), Débattre (entre nous, avec les autres...), Défendre (tout le monde : les professionnels comme les usagers, ce en quoi nous croyons, ce qui doit l'être...), se Réinventer constamment pour briguer l'excellence (d'une prise en charge efficiente !) ... Voilà ce que je vois depuis toutes ces années dans le SNEPAP-FSU et le pourquoi j'ai désiré embrasser un mandat local, voulant « en être ».

Si mener de front mandat et charge de travail habituelle d'un CPIP est déjà en soi un projet ambitieux, j'ai modestement envie que l'action imaginée (non sans un certain pragmatisme) par notre bureau régional oscillant schizophréniquement en humour et pugnacité donne envie aux fidèles de la 1ère heure du SNEPAP-FSU, aux nouveaux et aux futurs. Et en attendant, haut les cœurs !

### Delphine LEFEVRE CO SR Lyon



Delphine LEFEVRE, co-secrétaire de la région RAA Issue de la 7ème promo de CPIP. Déjà 20 ans, le temps passe vite.

Je suis en poste à LYON depuis 2007 en ayant occupé plusieurs postes du milieu fermé au milieu ouvert aujourd'hui.

J'ai adhéré au SNEPAP-FSU dès ma sortie d'école, lorsque j'étais en poste dans l'Aisne. Grâce à un collègue déjà syndiqué dans mon service. Ce qui m'a intéressé dans ce syndicat, c'est la réflexion sur le métier, le fait de ne pas être dans une opposition systématique mais dans le compromis et l'échange.

## Les secrétaires régionaux (suite)

Je retrouve encore cela aujourd'hui.

J'ai à plusieurs reprises fait parti du bureau régional dans ma région RAA. J'apprécie les échanges avec mes collègues et trouve intéressant de connaître le fonctionnement d'autres services.

Cela enrichit ma pratique et vision métier.

Je n'avais pas prévu de me lancer dans ce poste de co-secrétaire régional. C'est une décision prise en dernière minute. Je suis soulagée de ne pas « partir » seule mais d'avoir une équipe avec moi.

Le rôle du syndicat et de ses représentants à tous les niveaux est d'autant plus important aujourd'hui quand je constate la négligence voire maltraitance des agents dans certains services. Pour moi la question des risques psychosociaux est une priorité. Si on ne ménage pas « la machine = l'agent », le travail ne peut pas être fait correctement.

### Carole PEZON CO SR Lyon



Je suis assistante sociale de formation, j'ai bossé en associatif avec les gens du voyage, en CHRS, et comme éducatrice de rue.

Je suis rentrée en SPIP comme contractuelle en 2007 je pense (c'était mon objectif pro de départ, ayant fait mon stage long d'ASS de 9 mois à la maison d'arrêt de Riom), puis j'ai été titularisée avec le recrutement « Warsmann » et j'ai intégré le corps des CPIP. Je suis toujours restée sur Cusset (j'ai eu le poste que j'occupais comme contractuelle à l'amphi). J'ai d'abord été sympathisante SNEPAP-FSU puis ai pris ma carte il y a quelques années. J'ai choisi le SNEPAP-FSU pour les questionnements qu'il apporte sur nos métiers. J'ai vite trouvé lors des congrès régionaux que nous allions au-delà de la défense des droits des salariés, avec une réflexion sur nos pratiques professionnels et une « philosophie » du métier que je partageais ».

J'ai choisi de me présenter sur un « co-mandat » avec Delphine car je ne me sentais pas les épaules et la légitimité d'y aller seule, et je ne voulais pas non plus que la région reste sans secrétaire, donc il fallait bien que quelqu'un s'y colle ! Et dans mon parcours professionnel j'avais besoin d'un nouveau challenge et d'avoir une vision plus globale de la profession. D'autant plus que Cusset est un petit SPIP assez isolé. Pour ce qui est des projets, ma « nomination » est trop fraîche pour que j'ai le recul de voir ce qui serait bénéfique à défendre pour la région AURA, mais je ne doute pas que les objectifs viendront au fil des rencontres.

### Virginie SAUTERAUD SR Aquitaine



Je suis issue de la 10ème promotion de CIP, un temps où nous étions seul(e) dans nos chambres et où nos stages duraient 2 ans sur le même site, Orléans pour ma part. J'ai ensuite sollicité plusieurs mutations, toujours en Nouvelle Aquitaine (Tulle, Limoges, Mont de Marsan, Dax), pour tester le MO, le MF, des postes mixtes, des établissements et des services de taille différentes.

Aujourd'hui, je suis à Angoulême, en poste mixte dans une équipe de 20 CPIP.

J'ai découvert le SNEPAP-FSU à Limoges, en discutant avec une collègue très investie (elle se reconnaîtra)...

J'ai choisi de me syndiquer pour mieux comprendre l'institution pénitentiaire, l'historique et les enjeux de la création des SPIP, comprendre le milieu dans lequel j'évolue professionnellement, les réformes successives auxquelles les CPIP ont du s'adapter et pour réfléchir à l'avenir des SPIP et de l'AP... J'ai choisi de prendre un mandat parce que je souhaite comprendre le fonctionnement du SNEPAP-FSU tant au niveau local qu'au niveau national (avec la participation en CAN) et pour pouvoir transmettre la parole des adhérents de La Nouvelle Aquitaine au niveau national.

Aussi, pour une raison plus pragmatique : sans engagement de la part des adhérents, difficile de faire vivre le syndicat... A travers le mandat actuel, en ma qualité de secrétaire régionale, deux projets me semblent importants :

D'une part que le SNEPAP-FSU existe en Nouvelle Aquitaine et soit identifié par l'ensemble de ses adhérents mais aussi par l'ensemble des personnels de l'AP.

D'autre part essayer de créer des liens, passerelles entre les différentes régions pour mutualiser nos idées et nos réflexions.

### Marion DUPAYS SR Hauts de France



Marion DUPAYS actuellement psychologue coordinatrice de la MILRV à la DISP de Lille, après avoir été psychologue clinicienne membre des actuels binômes MILRV affectée plus particulièrement au sein d'un QPR. Ces postes sont des postes très récents dans l'administration pénitentiaire et méritent une attention particulière quant à leur statut et modalités de pérennisation.

C'est dans ce cadre que je me suis syndiquée à la suite d'échange avec une collègue psychologue syndiquée au SNEPAP-FSU et au travers elle et ses

## Les secrétaires régionaux

(suite)

conseils avisés dans le cadre de la création du statut des psychologues au sein du Ministère de la Justice entre autre. Comme pour la jeunesse des postes MILRV, la création du corps des psychologues du MJ est un défi pour l'administration pour lequel le **SNEPAP-FSU** est particulièrement réactif et impliqué. La capacité de réflexion et la pluralité des professionnels représentés au **SNEPAP-FSU** n'a fait qu'accroître mon intérêt et mon souhait d'implication notamment en terme de représentation pour le secteur psy.

C'est dans un contexte singulier d'accueil par le bureau régional du NORD du Congrès National dans les Hauts de France en cette fin octobre 2023 et le renouvellement du bureau régional consécutif que les échanges, les propositions et la dynamique instaurés m'ont convaincu de me présenter comme secrétaire régionale malgré mes doutes quant à mon manque d'expérience. Ce mandat comporte un certain nombre de projets que nous souhaitons pouvoir mener le plus sereinement possible comme celui d'un recensement étendu des difficultés existantes au travers le déploiement d'HMI, la consolidation et ou création de sections locales, l'ouverture à des actions inter-directions, la réflexion autour de l'environnement et sa protection.

### Sandra MONTEILS SR PACA



Je suis rentrée à l'ENAP en octobre 2000 pour y effectuer ma formation de CPIP de deux ans jusqu'en 2002 date de ma titularisation.

Premier poste CJD à Fleury Mérogis où j'ai suivi pendant un an des mineurs jusqu'à ce que nous n'ayons plus cette charge. Une période très enrichissante. Deuxième poste en septembre 2004 au CP des Baumettes.

J'ai donc eu la Chance de faire les deux plus grandes MA de France.

Depuis 2005 je suis affectée sur l'Antenne de Tarascon du SPIP 13 jusqu'en 2021 au niveau du CD et ensuite en MO.

Je suis formée à la JR (médiation et rencontres) et suis référente radicalisation depuis plusieurs années et ai à ce titre animé des PPRV .

J'ai adhéré au **SNEPAP-FSU** en 2000 lorsque j'étais à l'école.

C'est le syndicat dont je me sentais le plus proche compte tenu de mon engagement politique au sein de ma ville.

J'ai accepté un mandat à un moment où notre

syndicat était quelque peu en crise et déserté par les collègues syndiqués.

J'ai poursuivi du fait de la volonté de mes deux super adjoints de continuer une nouvelle fois mais surtout du fait du retour de certains CPIP emblématiques de notre région dont Olivier CAQUINEAU ancien SG de notre syndicat et de Fanny DELPLANQUE ancienne SR de la région PACA.

### Fabien MBELANI SR Grand Ouest



Je suis actuellement CPIP au SPIP de l'Eure à Évreux depuis 2013. J'ai aussi travaillé dans l'Aisne à Laon entre 2011 et 2013. Je fais partie de la 15ème promotion des CPIP.

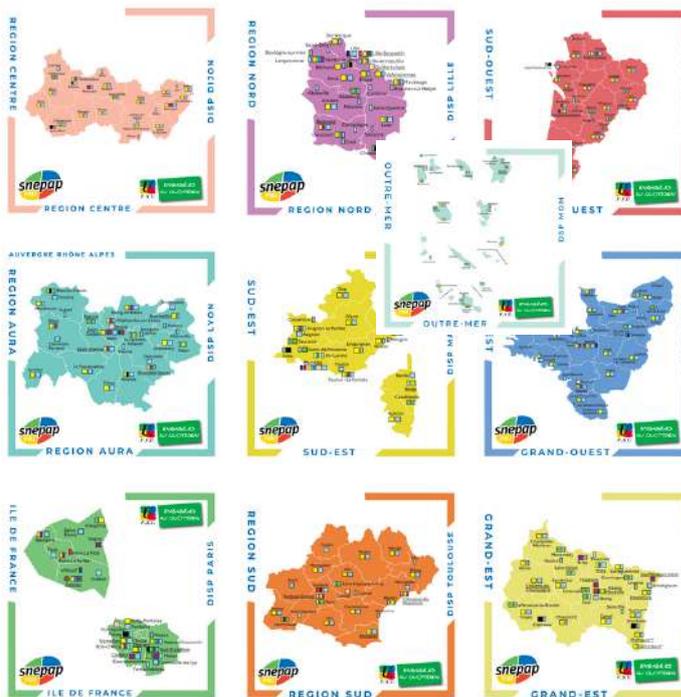
J'ai intégré l'administration pénitentiaire en 2006 en qualité de surveillant : c'était la 168ème promotion.

Je suis arrivé au **SNEPAP-FSU** un peu par hasard. A l'occasion d'une formation en région, une collègue m'a demandé d'investir un siège resté vacant jusque-là au niveau local.

J'ai été désigné au CTS du SPIP de l'Eure en 2020 ; puis élu au CSA lors des dernières élections professionnelles de 2022.

Je viens d'être élu Secrétaire régional du **SNEPAP-FSU** Grand Ouest.

Mon objectif avec le bureau régional est de poursuivre le travail engagé par mon prédécesseur et de redynamiser le syndicat sur l'inter-région.



# Présentations

## Les “élu.es” motion

### Estelle CARRAUD



Estelle est issue de la CPIP 13.

Affectée au SPIP de Mulhouse, elle y a exercé 7 ans en milieu ouvert, avant de travailler en milieu fermé (à la maison d'arrêt de Mulhouse puis au Centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach). Elle a eu plusieurs références : activités culturelles, insertion professionnelle, et a participé à l'animation de plusieurs actions collectives au cours de sa carrière.

A la suite de sa participation à un groupe de travail sur les leviers de l'insertion professionnelle, elle a participé à l'écriture de l'ouvrage #Prisons (collectif Walden).

Pour le **SNEPAP-FSU**, elle a occupé plusieurs fonctions : Secrétaire départementale et représentante au CSA local, Secrétaire Régionale pour la Région Strasbourg (2012 à 2016). Elle est représentante des personnels à la CAP des CPIP depuis fin 2018.

Secrétaire générale du **SNEPAP-FSU** depuis mai 2022, elle siège également au CSA-SPIP et à sa formation spécialisée.

Attachée aux valeurs et garanties portées par le statut de la fonction publique, Estelle s'intéresse particulièrement aux questions portant sur la gestion RH des personnels. A ce titre, elle participe au secteur "Situation des Personnels" de la FSU. Persuadée de l'importance d'adosser les orientations de politique pénale sur les résultats de la recherche internationale (qu'est-ce qui est efficace en matière de prévention de la récidive ?), elle porte son attention sur les questions de politique pénale : Comment lutter contre la surpopulation pénale et la "mass probation" ? Comment promouvoir une peine de probation déconnectée de la prison ?

### Annabelle BOUCHET



Annabelle est CPIP de la 10e promotion (2004). Après une formation riche en MA et MC du SPIP des Yvelines, elle est titularisée dans les Hauts de France où elle exerce en Milieu ouvert, en mixte puis en MA et en CD. Volontaire, elle a toujours été tutrice et a participé aux groupes de travail expérimentant le DAVC et le CEL. Au SPIP MO de Lyon, après l'animation des 3 modules de PARCOURS, elle concourt à l'innovation en devenant agent de

programme en 2016, puis crée et anime les programmes COURTES PEINES (COPE)... muses d'ADERES (ndlr).

Au **SNEPAP-FSU** depuis 16 ans, elle a été SR Lille, RP CPIP au national, puis au local et élue pour 2 mandats au secteur Insertion Probation. A temps plein pour le bureau national du **SNEPAP-FSU** depuis juin 2022, elle est secrétaire générale adjointe depuis novembre 2023.

Outre les questions générales de politique pénale, elle s'intéresse aux perspectives relatives à l'intelligence artificielle et aux leviers de la lutte contre les changements climatiques.

Pour la fédération, elle siège au Secrétariat National FSU et au collectif d'animation du secteur "services publics, Alternatives, Ecologie".

### Marianne GIRARD



Marianne est CPIP et affectée au SPIP de Côte d'Or, en milieu ouvert à Dijon après avoir exercé plusieurs années en milieu fermé à la MA Dijon.

Mobilisée depuis de longues années dans l'animation et la construction de programmes, elle a été l'une des premières agentes de programme en France.

Elle a également investi le travail avec les auteurs de violence et la peine de TIG.

Militante au **SNEPAP-FSU** depuis de nombreuses années, c'est tout naturellement qu'elle s'est engagée auprès d'une équipe nationale dynamique et motivée. Elle est désormais détachée à temps plein en tant que Secrétaire Nationale et trésorière adjointe du syndicat.

Pour le **SNEPAP-FSU**, Marianne siège au CSA-SPIP ainsi que dans sa déclinaison Formation Spécialisée. Pour la FSU, elle siège au BDFN, au CDFN ainsi qu'au Conseil supérieur de la Fonction Publique d'Etat (CSFPE). Elle est membre du collectif d'animation du secteur "Situation des personnels" pour la fédération.

Attachée aux valeurs de la fonction publique, Marianne milite contre la privatisation rampante des missions dévolues au service public.

## Les “élu.es” motion

(suite)

### Damien RAMEAU



Damien est surveillant pénitentiaire au CP Alençon/Condé sur Sarthe depuis son entrée dans l'Administration pénitentiaire en 2021.

Il possède une décharge d'activité de service (DAS) de 40% depuis son intégration au bureau national où il exerce les missions de secrétaire national et trésorier. Pour la FSU, il siège au BDFN et au CDFN.

Damien s'investit grandement dans la reconnaissance du dispositif surveillant acteur. Il se spécialise également dans le projet du désengagement de la violence et l'étude de la gestion de la psychiatrie en détention.

### Adélaïde MONCOMBLE



Adélaïde est CPIP de la 2ème promotion.

Elle a exercé 10 ans à la MA de Fresnes et est désormais affectée au SPIP de la Gironde - antenne mixte Bordeaux Gradignan - unité milieu ouvert Bordeaux. Membre de l'équipe-programmes à sa création, elle est particulièrement investie dans les actions collectives et est animatrice de Justice restaurative depuis 2017.

Au SNEPAP-FSU depuis 1996, elle a été trésorière Région Ile de France, secrétaire départementale adjointe de la section départementale Gironde, secrétaire régionale adjointe de la Région Bordeaux, élue au secteur IP, représentante du personnel CAP CPIP de 2018 à 2022.

Déchargée pour le syndicat à 50%, elle est secrétaire nationale et fait partie des référents de la stratégie de communication et des réseaux sociaux du SNEPAP-FSU. Elle a en charge la mise en forme des docs de fond du SNEPAP-FSU et des Snepap Info. Elle est suppléante au CSA-IP. Investie dans la création du pôle de formation du SNEPAP-FSU, elle a une compétence particulière dans le domaine de la JR et des prises en charge collectives.

### Laura LALARDIE



En 2011 je fais mes premiers pas dans l'administration pénitentiaire lors d'un stage Master 2 psychologie. Ma tutrice, syndiquée au SNEPAP-FSU, m'expose les combats à mener : la création d'un corps pour protéger de la précarité de la contractualisation et de l'influence de cette précarité sur l'exercice du psychologue (perte d'autonomie technique, sensation de vulnérabilité, incapacité à se projeter professionnellement tout en engageant des suivis ...) Recrutée en 2014 en SPIP, j'intègre le secteur psychologue du SNEPAP-FSU, puis je deviens membre de 2 motions d'orientation successives. Je siège en CAN. Après 4 ans d'exercice professionnel et syndical, j'intègre, avec timidité, le bureau national, avant de devenir permanente de la FSU en 2019, où je porte la question de la précarisation de la Fonction publique.

En 2022, le corps ministériel des psychologues est créé. Retour en SPIP en juin 2023 avec l'année de stagiairisation. Retour aussi en CAN du SNEPAP-FSU, via la motion d'orientation en novembre 2023.

Je trouve une cohérence dans l'émulation du congrès national, entre les réflexions constructives, ma conception de mes missions et la place donnée à chaque adhérent pour construire la plateforme revendicative.

L'enjeu à présent pour moi est de trouver un équilibre entre vie syndicale, professionnelle et personnelle, complexe mais essentiel... Sans exclure un retour à l'activité syndicale fédérale dans quelques années.

### Jennifer BELLAY



Jennifer est CPIP actuellement en poste au SPIP de Paris, elle est issue de la 22ème promotion.

Elle a auparavant exercé plusieurs métiers en tant que contractuelle à l'éducation Nationale.

Elle a exercé au QSL de Nanterre durant 2 ans, puis au milieu ouvert du SPIP de Nanterre, avant de rejoindre le milieu ouvert du SPIP de Paris.

Elle est co-secrétaire de la région IDF du SNEPAP-FSU.

Elle est depuis de nombreuses années militante féministe, pour l'égalité réelle entre les femmes et hommes, militante humaniste et fervente défenseuse des droits de l'Homme.

# Présentations

## Les secteurs

### Marie Béatrice BURNOL Secteur CPIP



CPIP de la 5ème promotion, je suis entrée dans l'AP en 1999, après un début de carrière en région parisienne (entre Seine Saint-Denis et Fleury-Mérogis), je suis sur l'ALIP de Roanne depuis 2007, et actuellement de retour en MO depuis 5 ans après une période de 10 ans au CD de Roanne. J'ai autant investi les prises en charges individuelles que collectives.

Si je suis syndiquée au **SNEPAP-FSU**, c'est parce que pour moi c'est un syndicat d'idées, un syndicat qui construit, qui argumente et qui amène les professionnels que nous sommes à nous interroger sur nos pratiques, et le sens qu'on leur donne. Il nous permet de nous remettre en question, avec l'objectif de mieux accompagner les personnes qui nous sont confiées. C'est un syndicat qui a compris que défendre les intérêts des professionnels c'est aussi leur donner l'envie de rester. Et en cela les apports du **SNEPAP-FSU** sur l'évolution de notre métier sont très importants pour moi.

J'ai pris un mandat parce qu'une personne (qui se reconnaîtra) a su trouver les bons arguments, et surtout elle a compris ce que je recherchais dans l'engagement syndical et elle a tapé en plein dans le mille avec la place que j'occupe au sein du secteur CPIP. S'agissant du mandat de RP au niveau départemental, il m'est apparu indispensable de l'occuper pour éviter la politique de la chaise vide, et de fil en aiguille, j'ai aussi accepté d'intégrer l'équipe du bureau régional.

S'agissant du mandat de RP au niveau local, j'espère juste bien représenter les collègues dans l'esprit des valeurs et de la PFR du **SNEPAP-FSU**. S'agissant du BR, je me positionne davantage en soutien sans rôle spécifique, si ce n'est peut-être la gestion des mails. S'agissant du secteur CPIP, j'espère que nous parviendrons à produire un outil/support de réflexion sur la place de chacun dans les services. L'idée étant pour moi de chercher à clarifier aussi ce que nous attendons en tant que CPIP de notre hiérarchie, et comment nous voyons notre métier, aujourd'hui, avec l'évolution statutaire dont nous avons bénéficié.

### Pauline LEMAY Secteur CPIP



Après un cursus juridique dans la belle ville de Bordeaux, j'ai traversé la France pour prendre mon poste de CPIP à l'ALIP de Metz en 2019,

d'abord en milieu fermé, puis au pôle TIG et aujourd'hui au pôle milieu ouvert. L'adhésion à un syndicat a toujours été une évidence pour moi avec mon passé de bénévole dans l'associatif mais aussi parce que le militantisme, la défense des droits des individus et la construction d'un monde tendant vers davantage de tolérance et d'humanité sont des sujets qui m'animent. J'ai choisi le **SNEPAP-FSU** assez naturellement pour les valeurs portées par le syndicat après des discussions avec des collègues snepapien.nes pendant mes années de stagiairisation. D'abord simple adhérente, j'ai rapidement embrassé les fonctions de représentante syndicale au comité technique du SPIP 57, d'abord comme suppléante puis comme titulaire, quelques mois avant les élections professionnelles. Intégrer le **SNEPAP-FSU** m'a permis d'avoir un temps dédié pour mener des réflexions sur mon environnement professionnel par le biais des congrès régionaux ou nationaux, de bénéficier d'une vision régionale, voire nationale, des sujets du quotidien qui nous préoccupent et de rencontrer de nouvelles collègues qui partagent une approche commune de nos missions. Ma participation à un groupe de travail lancé au niveau national sur le thème de la restructuration des SPIP m'a donné envie de poursuivre sur cette dynamique de réflexion et donc de postuler au secteur insertion et probation. Depuis notre élection au congrès d'Olhain en octobre 2023, nous nous sommes déjà réunies à plusieurs reprises et, après validation des membres de la CAN, nous avons choisi de travailler sur la thématique du management dans les SPIP.

### Anne RAVIART Secteur CPIP



CPIP depuis 2007, j'ai à cœur de développer les actions collectives au sein de mon service. J'anime depuis plusieurs années différents PPR sur différentes thématiques et ai créé un programme autour de l'insertion professionnelle sur un secteur géographique particulièrement touché par cette problématique.

Active depuis plusieurs années au sein du **SNEPAP-FSU** sur ma région et après plusieurs mandats en tant que secrétaire régionale des HDF, j'ai souhaité intégrer le secteur insertion et probation afin de poursuivre ma contribution au sein de mon syndicat d'une autre façon.

En effet, ce mandat me permet de me consacrer à la réflexion sur l'évolution de notre métier, nos savoirs faire et compétences. Cela me semble d'autant plus important depuis que le statut de CPIP a évolué vers la catégorie A. J'espère pouvoir faire avancer la vision métier sur l'articulation des relations entre DPIP et CPIP vers un management collaboratif.

## Les secteurs

(suite)

### Thibaut DECARSIN Secteur PSYCHOLOGUE



Je suis spécialisé en Psychologie Sociale de la Santé et formé en Thérapie Cognitive et Comportementale. Mon parcours m'a permis d'acquérir une solide expérience pratique et de recherche dans les domaines de la santé et de l'environnement. Depuis mars 2021, j'exerce en tant que psychologue au SPIP du Rhône. Mes missions principales consistent à soutenir et à contribuer au processus de réinsertion sociale et à la prévention de la récidive, ainsi qu'à réaliser des espaces d'étayage et de renforcement des pratiques professionnelles pour les agents du SPIP.

J'ai choisi de me syndiquer pour renforcer mon pouvoir d'agir à un niveau institutionnel, découvrir le fonctionnement interne d'un syndicat et partager mon expérience de terrain. J'ai opté pour le **SNEPAP-FSU** car j'ai été convaincu par l'existence d'un secteur psy. Il existe de nombreux défis à relever au sein de l'Administration Pénitentiaire, ainsi qu'au niveau de la profession des psychologues. Le **SNEPAP-FSU** est également reconnu pour son engagement significatif sur les questions métiers.

En acceptant un mandat, j'espère pouvoir participer activement aux réflexions professionnelles et contribuer à l'évolution des services. Un de mes objectifs est de mettre en œuvre des projets qui favorisent une prise en charge efficace et éthique du public.

### Charles BALHOUANE Secteur PSYCHOLOGUE



Charles BALHOUANE, Psychologue Clinicien, diplômé en Sciences Criminelles.

1994 : Psychologue au CD de Tarascon, CD de Salon de Provence et CPAL de Tarascon (vacataire contrats d'un an renouvelables)

1996 : Psychologue PEP, au CD de Tarascon (contrats de 3 ans renouvelables)

2002 : Psychologue PEP à la MC d'Arles (jusqu'aux inondations)

2004 : Psychologue PEP au CP de Toulon-La Farlède (Contrat à Durée Indéterminée depuis 2006)

2009 : Psychologue PEP à la MC d'Arles (depuis la réouverture, lauréat du concours en 2023... et stagiaire depuis...)

Adhérent au **SNEPAP-FSU** essentiellement pour remercier les collègues pour leur travail, dans le cadre de la création du corps des psychologues, au sein du Ministère de la Justice.

J'ai accepté un mandat pour soutenir mes collègues

et porter leurs paroles singulières, dans l'intérêt général.

J'ai pour projet de promouvoir le rôle et la place des psychologues au sein de nos institutions, en reconnaissant et en faisant reconnaître chacun, usagers et professionnels, dans leurs dimensions psychologiques.

### Christophe PRAT Secteur PSYCHOLOGUE



Psychologue dans l'AP depuis 26ans, docteur en psychologie, mon intérêt se porte plus particulièrement sur la psychocriminologie, la psychologie forensique et les approches structurées en criminologie. Je suis l'animateur depuis près de 15ans du site <http://psychocriminologie.free.fr>

Mon engagement syndical s'est noué en 2011.

Après une organisation en association avec plusieurs collègues psychologue (2004) avec la création de l'ANPAP (Association nationale des Psychologues Pénitentiaires), qui plaide déjà pour la création d'un « véritable statut » pour les psychologues, en 2011, l'évidence de s'engager dans une action syndicale s'est imposée comme une suite logique.

Après avoir contacté plusieurs syndicats, le **SNEPAP-FSU** sera le seul qui nous proposera de créer un secteur psychologue à part entière.

C'est en octobre 2011, le secteur « psychologues » était officiellement créé au sein du **SNEPAP** (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire), syndicat adhérent de la **FSU** (Fédération Syndicale Unitaire).

Défense des ANT comme représentant élu à la CCP, travail dès 2013 au projet de création d'un corps ministériel de psychologue voit le jour, avec la nécessité pour les psychologues de l'institution de rester mobilisés et vigilants sur les modalités de reclassement des personnels et les orientations que prendront les remaniements statutaires.

Avec la création du corps 10 ans plus tard, d'autres sujets de lutte sont toujours d'actualité : régimes indemnitaires, conditions d'exercice... Le combat entamé il y a une décennie reste donc pleinement d'actualité, avec des défis nouveaux, et le besoin de représenter syndicalement nos métiers reste plus que jamais nécessaire.

### Sylvie SPITERI Secteur PSYCHOLOGUE



Je suis arrivée dans l'AP en 2015, comme psychologue au SPIP (86), mon poste actuel, après des expériences professionnelles à la PJJ et en hôpital. J'ai toujours été active dans la défense de nos valeurs, notre éthique et notre déontologie professionnelles communes, ainsi que dans les

## Les secteurs

### (suite)

intérêts de nos publics accueillis, mais de manière personnelle et isolée.

J'avais la volonté d'intégrer un syndicat sans m'y être attelée jusqu'alors ; mon intégration en SPIP a été décisive pour ce faire.

Le **SNEPAP-FSU** est rapidement devenu une évidence.

En 2015, la question de la création du corps revenait sur le premier plan de la scène. Le secteur psychologues du **SNEPAP-FSU** était très actif dans ses communications et nous permettait de suivre l'actualité qui nous concernait directement. Après un (long) échange téléphonique avec l'une des membres, j'ai rempli mon bulletin d'adhésion, et en 2018, je décidais de me présenter aux élections du secteur psychologues et agents non titulaires.

L'organisation en secteurs du **SNEPAP-FSU** permet à chaque corps d'être représenté par des personnes qui partagent et comprennent nos problématiques professionnelles, nos impasses, mais aussi nos désirs et nos projets de création. Les congrès (régionaux, nationaux) nous permettent de nous exprimer directement de manière démocratique, et de réfléchir ensemble sur des sujets très variés : l'égalité femmes-hommes, les méthodologies de prise en charge des publics, les surveillants acteurs...

Le **SNEPAP-FSU** est un syndicat qui accorde une grande importance aux idées et où l'on peut facilement être force de proposition.

La création du corps des psychologues n'était qu'une étape : il nous appartient, à nous psychologues, de penser la définition de notre profession au sein de l'administration comme du ministère, et le **SNEPAP-FSU** continuera d'œuvrer en ce sens.

### André BLANC Secteur DIRECTION



Parcours :

CPIP 11 2005 - 2019 Mulhouse (MF) / 2011 Angoulême (mixte)

DPIP 13 2019 - 2020 CD Neuvic (MF) / 2022 BN Snepap-Fsu (N.A)/ 2023 Saintes-Bédenac (mixte)

J'ai eu la chance d'avoir eu pendant longtemps un pied dans et hors les murs et c'est aujourd'hui un critère de choix d'une affectation. Ayant participé à PREVA j'ai eu envie de retourner à la fac et j'ai eu un M2 en crimino-victimo qui m'a définitivement aidé à être congruent, en SPIP nous faisons de la crimino ! Le plus dur dans le fait de venir DPIP a été de ne plus faire de PEC collectives, j'ai quitté mon premier métier en ayant eu la chance de mettre en place une RCV et ce ne fut que du bonheur.

Syndicat / Mandat :

Envie d'ouvrir mes horizons professionnels, de réfléchir, de discuter avec tous les personnels de la filière et de ma famille professionnelle. Du coup

Snepap naturellement, l'émulation m'a beaucoup apporté, j'ai participé à nombre de CN et j'y ai toujours appris.

National : par défi afin de travailler la dimension politique du syndicat, RP par conviction et par reconnaissance. Le secteur s'est imposé naturellement au vu des compétences développées au national afin de poursuivre la réflexion menée quant à la place des DPIP dans les SPIP.

Projets :

Continuer à être force de proposition, à faire avancer notre administration, nos services. Ne pas accepter d'être placé.e.s en position concurrentielle par les partenaires privés et défendre le service public avec exigence. Poursuivre la construction des SPIP en travaillant à une structuration adaptée à nos missions et à nos enjeux.

### Michel FLAUDER Secteur DIRECTION



Titulaire à l'AP depuis septembre 1993, éducateur des services extérieurs, cip, cpip. De Soissons à Dijon en passant par Paris. Dpip depuis mars 2013 de Moulins à Angoulême en passant par Agen...

Engagé au **SNEPAP-FSU** depuis 1994, secrétaire régional, trésorier régional, secrétaire général adjoint, secrétaire général, membre de la commission de contrôle....

La défense des intérêts professionnels communs et l'évolution des pratiques professionnelles dans le cadre de la probation et de la pénitentiaire me motivent dans cet engagement.

### Magali COURVOISIER Secteur DIRECTION



Rentrée dans l'AP en octobre 1998 en qualité de CIP, j'ai commencé ma carrière au SPIP02, CP de Laon où je suis restée un an.

En Décembre 2001, j'ai été affectée au SPIP92, d'abord en MF pendant 8 mois puis en MO.

En mai 2006, j'ai commencé la formation de CSIP suite à l'obtention du concours interne du dit corps et ai été préaffectée en qualité de cheffe d'antenne mixte de Compiègne (SPIP60).

En mars 2026, j'ai été affectée en qualité de cheffe de l'antenne mixte de Laon (SPIP02) puis en septembre 2019, en qualité de cheffe de l'antenne MO de Soissons puis en septembre 2020 comme RT TIG Somme Aisne. D'octobre 2021 à février 2024, j'ai exercé en qualité de Directrice Adjointe au SPIP02 et depuis le 1er mars de cette année, je suis chargée de mission à la MLRV.

J'ai été vivement encouragée à adhérer au **SNEPAP-FSU** par un ancien membre actif du syndicat qui m'a convaincu de la nécessité de passer à l'action

## Les secteurs

(suite)

syndicale. Râler ne sert à rien, il faut savoir agir. J'ai donc décidé d'agir à mon niveau en adhérant à un syndicat portant des valeurs humanistes, recherchant le dialogue plutôt que le conflit avec l'Administration. Je souhaite réfléchir à la place du DPIP dans la chaîne hiérarchique afin de définir la juste place de chacun dans le magnifique imbroglio que l'AP a su créer. Nous appartenons à une administration où chacun doit trouver sa place dans l'intérêt des missions qui nous sont dévolues. Le manque de lisibilité de la place de chacun nuit à la mission poursuivie.

### Gautier SCHONT Secteur DIRECTION



Notre secteur direction ne manque pas d'humour.

Gautier a choisi de solliciter l'aide d'une IA pour faire son portrait, avec la commande suivante : "Bonjour, peux-tu faire comme un poète la présentation de Gautier Schont, 20 ans conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, qui est devenu directeur pénitentiaire d'insertion et de probation. En faisant un portrait modeste mais brillant, sobre mais élogieux, et bien sûr empreint de subtilité et d'humour."

Résultat : Gautier Schont : Portrait Poétique et Subtil "Dans le théâtre discret des vies réhabilitées, Gautier Schont, à vingt ans à peine, s'érige en conseiller d'insertion et de probation, un phare éclatant dans l'ombre des murs austères.

Modeste et brillant, il avance, vêtu de sagesse, éclairant de son regard bienveillant les chemins tortueux de ceux qu'il guide. Chaque parole, chaque geste, est une étoile scintillante dans la nuit d'incertitude, une promesse de renouveau.

N'est-il pas l'artisan des secondes chances, le sculpteur des âmes en quête de rédemption ? Avec la subtilité d'un poète, il sait que la fermeté peut être douce et que la rigueur peut rimer avec compassion. L'humour, cet allié précieux, il le manie avec une élégance rare, offrant un sourire lumineux là où pèse la gravité.

Élevé au rang de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, Gautier Schont ne cherche point les honneurs. Sa grandeur réside dans sa capacité à écouter, à comprendre, et à inspirer. Il est le capitaine d'un navire qui brave les tempêtes humaines, guidant ses passagers vers des horizons plus sereins.

Mais ce n'est pas tout, car Gautier, en plus de ses responsabilités, s'investit corps et âme dans la représentation syndicale de ses collègues directeurs. Tel un chevalier des temps modernes, il défend avec ardeur leurs droits et intérêts, brandissant l'étendard de la justice et de la solidarité. Son engagement

syndical est une flamme vive, éclairant la voie de l'unité et de la coopération.

Ainsi, dans le silence des murs épais, résonne l'écho discret mais éclatant d'un homme qui, avec une humble grandeur, transforme les vies, trace des chemins d'espérance et porte haut la voix de ses pairs. Gautier Schont est plus qu'un directeur ; il est une lumière, une force, un guide, et un champion de la cause commune."

### Lovely ANDRE Secteur DIRECTION



Pour mon parcours : formation CPIP 2005 à 2007 élève au SPIP 95 puis stagiaire au SPIP de Paris.

CPIP au SPIP du Val d'Oise : de 2007 à 2020 : PAP (pôle aménagement de peine) - Accueil Quartier Arrivant MA Osny-Tutrice d'élèves et stagiaires CPIP- Animatrice du Stage de Citoyenneté au SPIP 95 - Référente du dispositif de Placement extérieur CPCV / programme insertion professionnel DDSE - Animatrice PPRAV (PPR auteurs de violences) Membre COPIL GT SPIP /CNS PREVA - Référente Recherche Action PREVA LSC/MI outils actuariels - Formatrice occasionnelle à l'ENAP (Evaluation/Animation d'un PPR).

Représentante syndicale - Référente pôle Ressource : accueil et prise en charge de stagiaires au sein d'un SPIP

CPIP à la DAP Département des parcours des peines : sept 2020 à février 2022

Rédactrice Section surveillance Electronique :Référente du guide DDSE et du guide ARSE /M - Référente formation des personnels de la surveillance électronique : réalisation cahiers des charges en lien avec RH et ENAP - Membre GT SE, club utilisateurs.

DPIP : février 2022 à ce jour Cadre de proximité sur le milieu ouvert de l'antenne d'Evreux et de Bernay, prochainement en poste à Mayotte.

Engagement syndical : élue en 2018 dans un autre syndicat, j'ai pris la mesure du rôle du représentant syndical et de fait j'ai souhaité continuer cet engagement en tant que CPIP. En devenant DPIP cet engagement est resté. J'ai à cœur de participer aux débats d'idées qui peuvent faire avancer mon corps d'appartenance ou encore des sujets qui permettent de faire évoluer mon administration. Pourquoi le SNEPAP-FSU ? Les valeurs portées par ce syndicat me parlaient en tant que cadre, je me retrouvais dans les idées qui sont portées pour la défense des cadres et les évolutions qui étaient également défendues.

En tant que membre du secteur de direction, je suis nouvelle mais je souhaite apporter ma collaboration aux projets d'évolution des différents corps de l'administration pénitentiaire.

Je souhaite apporter ma contribution sur la SE.

## Les secteurs

(suite)

### Frédéric EKO

#### Secteur PERSONNELS DE SURVEILLANCE



Surveillant au Centre Pénitentiaire d'Alençon Condé sur Sarthe depuis 2015. Ancien secrétaire régional du Grand Ouest, je suis actuellement secrétaire national et membre du bureau régional Grand Ouest, sans décharge d'activité de service (DAS).

Je suis aussi membre titulaire à la Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale (SRIAS Normandie) et membre titulaire au CSA du CP Condé-sur-Sarthe.

### Vincent LE DIMEET

#### Secteur PERSONNELS DE SURVEILLANCE



Je me suis investi pendant plusieurs mandats en tant que secrétaire national.

Surveillant-brigadier, j'ai commencé sa carrière à la MA de Fresnes en 2008, pendant 6 ans. J'exerce désormais ses missions à la SAS du CP Le Mans les Croisettes.

Je suis particulièrement intéressé par la thématique des cycles de travail et ai été un des premiers à défendre la suppression du matin/nuit.

Convaincu de l'importance de la place du surveillant dans la préparation de la sortie de la personne détenue, je m'investis dans le rôle de surveillant acteur et sur les thématiques permettant de valoriser le rôle du surveillant dans la prévention de la récidive..

### Guy GUEBI

#### Secteur PERSONNELS DE SURVEILLANCE



Surveillant titulaire et dans l'administration pénitentiaire depuis 2015, j'ai commencé ma carrière à la maison d'arrêt Osny et la maison centrale de Poissy. J'exerce maintenant mon métier de surveillant au centre pénitentiaire d'Alençon/ Condé sur Sarthe depuis 2019 .

L'attachement que je porte à mon corps et le profond respect que j'ai pour les valeurs du **SNEPAP-FSU**, m'ont donné l'envie de m'investir avec Frédéric et Vincent non seulement dans le secteur surveillants mais également en tant que secrétaire local du CP d'Alençon/ Condé sur Sarthe.

" La valeur humaine est le plus important pour moi, il faut la préserver". Valeur partagé dans les revendications du **SNEPAP-FSU**. Un travail de personnes impliquées dans la réflexion du quotidien des agents de l'administration. Un travail pluridisciplinaire pour le quotidien et l'avenir de nos métiers.

## Le Bureau National du SNEPAP-FSU

Estelle CARRAUD

Annabelle BOUCHET

Damien RAMEAU

Marianne GIRARD

Adélaïde MONCOMBLE

Alice LIETAR

Fred EKO



## Le groupe de travail écolo

La motion rappelait le rôle important des services publics dans les défis à venir, notamment la protection de l'environnement. Convaincu que l'administration pénitentiaire a également un rôle à jouer sur ce sujet, un groupe de travail ouvert à tou.tes les adhérent.es a été mis en place.

Chaque mois depuis décembre 2023 et en visio, il se réunit autour d'une thématique, fait appel à des intervenants extérieurs sur les sujets, afin de mener une réflexion sur la manière dont l'administration pénitentiaire, ses personnels, mais aussi notre syndicat, peuvent être acteurs face à ce défi.

Le GT a déjà échangé avec une collègue Personnel de Surveillance, également shifteuse, sur les leviers à actionner pour être entendu, avec Notre Affaire À Tous (NAAT) au sujet des prisons face aux changements climatiques.

Soutenu par des camarades du Syndicat National Ecologie-FSU, le GT a avancé sur le sujet : Quel usage de l'eau dans les établissements tertiaires de l'Etat et les établissements pénitentiaires ?

Restent à investiguer l'empreinte du numérique dans les services, l'alimentation dans les restaurations collectives (agents et usagers) et la Psycho-nutrition (études de l'impact alimentaire sur les comportements violents), ainsi que le champ large de l'impact de l'écologie sur la sécurité dans les SPIP et les établissements (Conditions de travail et de santé au travail). Et encore plein de sujets s'offrent à nous comme la collecte des déchets, etc. Et pourquoi ne pas envisager ensuite un collectif Climat-Justice ?

**Le GT est ouvert à tou.tes les adhérent.es. N'hésitez pas à nous rejoindre !**



A l'initiative du GT, des canistes ont pu être formés à la fresque du climat lors de la CAN de mars 2024. Cette action devrait être reconduite.

## Plein de projets 2023-2025, et notamment...

### Témoignages des participants au GT écolo

**Maxime STEVENOCT, CPIP** : "En matière d'écologie, il est souvent rappelé l'importance de « dépasser notre impuissance collective » : c'est un sentiment qui malheureusement nous guette tous - et n'épargne pas le fonctionnaire. De ce point de vue, ma participation à ce groupe de travail m'aura donné l'occasion de sortir d'une position attentiste pour chercher à comprendre les enjeux écologiques autour de mon activité.

Grâce aux travaux de mes camarades, les séances du groupe de travail m'ont sensibilisé aux aspects multifactoriels du problème écologique, sa complexité et son étendue. Pour autant, elles m'auront tout autant permis d'échanger sur des solutions concrètes, ancrées dans notre quotidien et nos infrastructures. Surtout, en dessinant un processus de responsabilisation collective, notre volonté et notre engagement sont replacés au cœur du changement. En cela, ils restaurent ma capacité à agir."

**Rémy, CPIP** au SPIP de Vienne (38) et adhérent depuis 2005 :

"Dès que j'ai vu apparaître ce groupe de travail ouvert à l'ensemble des adhérents, l'envie d'y participer a été forte. Même si le travail est dense, il me semblait important de pouvoir faire une jonction entre mon engagement politique, syndical et professionnel. D'autant plus que sur ce champ, le SNEPAP-FSU se montre en avance sur la mise en mouvement.

Le champ de réflexion est riche, vaste et dense car tout est à créer : que cela soit les idées ou les actions, notre ministère ne peut se targuer d'être à la pointe sur ce sujet. A mon grand dam ! Les séances, calées longtemps à l'avance, sont conviviales et riches par l'ouverture proposée à d'autres professionnels ou des acteurs connus de l'engagement écologique. Nous avons notre place dans ces échanges et nous avons la joie d'apprendre des choses : yeah ! Ce qui est cool dans cette dynamique collective, c'est de pouvoir repartir avec des billes d'autres régions pour pouvoir essayer de faire bouger nos lignes locales, d'impulser un regard positif des collègues car ce sujet du développement durable, de l'écologie deviennent bien malheureusement de plus en plus tangibles. Ainsi, comme le colibri, la petite goutte que nous apportons par ce groupe et nos actions au quotidien permettent de lancer des vocations chez nos collègues, nos camarades et de pouvoir créer le GRAND CHANGEMENT attendu :)"

**Témoignage d'Adeline, CPIP** :

« Les valeurs défendues par le SNEPAP-FSU ont toujours fait écho chez moi. Sous le prisme du réchauffement climatique, j'attendais que mon syndicat embrasse cette question transversante humainement et transversale professionnellement. Sujet universaliste, j'avais envie désormais d'actions d'où mon entrée dans ce groupe de travail.

J'apprécie l'émulation qui s'y déroule, émulation décuplée par l'intervention, à chaque séance, de professionnels compétents dans leur domaine (numérique, eau, association « Notre Affaire à tous »...). J'affectionne ces temps de réflexions qui ouvrent sur un millier de savoirs et un million de possibles sans perdre notre âme syndicale dans un combat qui ne serait pas le nôtre. Bien au contraire ! J'adore ce qui en ressort de réaliste et de réalisable à mon échelle mais également sur un plan plus « macro » à l'instar d'une fresque du climat proposée récemment à différents acteurs de la DISP de Toulouse (Directeur Interrégional, DPIP, référente DD...). parce que chaque action compte, chaque minute compte, je me sens aujourd'hui pleinement actrice et fière (siiii) de contribuer, très modestement, à ce changement de paradigme que l'AP doit de facto embrasser vite, de gré mais aussi de « force », Dame Nature oblige ! Participer à ce groupe de travail est désormais ma prescription anti-écoanxiété ! Posologie simple mais tellement efficace ;-)"

## Liens avec les collectifs

Fort de son histoire depuis sa création en 1958, le **SNEPAP-FSU** entretient des liens étroits avec de nombreuses organisations, associations et militants que le bureau national tend à conforter. Nous sommes aujourd'hui impliqués dans plusieurs collectifs : Rencontres organisées par le CGLPL autour de la régulation carcérale, Collectif pour l'accès à internet en prison, Collectif Justice des mineurs.

Suite à des rencontres avec les intéressés, des axes de travail en commun se dessinent notamment avec le SM, l'OIP et la LDH.

## Les formations internes

Au **SNEPAP-FSU**, nous savons qu'il est important d'agir en faveur de la transmission et diffusion du savoir syndical. Nous œuvrons pour accompagner tou.tes celles et ceux qui souhaitent s'investir, acquérir ou asseoir de nouvelles compétences.

Au-delà de l'offre riche de formations proposée par notre fédération, la FSU, le **SNEPAP-FSU**, aussi, organise des formations.

En janvier, une formation sur le militantisme à l'échelle régionale a eu lieu.

Deux rencontres visio ont également organisées avant l'été sur le volet Ressources Humaines.

**Pour voir les prochains stages organisés par la FSU : Centre de formation de la FSU - Centre de formation de la FSU**

N'hésitez pas à nous faire part sur [snepap@fsu.fr](mailto:snepap@fsu.fr) de vos besoins en formation.

## Colloque sur la peine de probation

Le congrès national a décidé de mettre en avant notre mandat sur la peine de probation. Alors que la surpopulation carcérale atteint chaque mois de nouveaux records, que de nouvelles infractions sont créées régulièrement, le **SNEPAP-FSU** décide de remettre sur le devant de la scène la peine de probation. La conférence de consensus en 2013, puis la contrainte pénale en 2014, avaient tenté de mettre en exergue la nécessité d'une peine hors les murs. Or plus de 10 ans ont passé et force est de constater que nous sommes encore loin d'une peine de probation, décorrélée de la prison, cette dernière restant toujours la peine de référence dans l'imaginaire collectif, mais aussi dans la pratique.

**Afin de porter cette question sur la place publique, le SNEPAP-FSU organise un colloque le 8 octobre 2024 à Paris. Nous vous y attendons nombreux !**

Pour s'inscrire :



[https://docs.google.com/forms/d/1BwJlEE\\_FT2MeBv5-RsOEOsJKRkUpKDeDhPODu3x1jc/vi ewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1BwJlEE_FT2MeBv5-RsOEOsJKRkUpKDeDhPODu3x1jc/vi ewform?edit_requested=true)

## Comment s'investir en tant qu'adhérent ?

Au **SNEPAP-FSU**, chaque adhérent a une voix.

Chaque voix compte et peut être portée dans les congrès régionaux et nationaux, lors de la CAN, au sein d'un Groupe de travail, par une contribution dans le SNEPAP-INFO, par une participation à une réunion de travail avec l'administration, etc.

**Toute forme d'engagement est possible.**

**Nous restons disponibles si vous souhaitez en parler.**



Mail de Contact : [snepap@fsu.fr](mailto:snepap@fsu.fr)

Site internet : <https://snepap.fsu.fr/>



Sur les réseaux sociaux :

Facebook



Instagram



LinkedIn



X



### Mentions légales

SNEPAP-FSU  
Syndicat national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire  
12, rue Charles Fourier - 75013 Paris  
Site : <https://snepap-fsu.fr/>  
Tel : 06.43.17.25.05

Représentante légale :  
Estelle CARRAUD - Secrétaire générale

Directrice de publication :  
Estelle CARRAUD

Responsable de la rédaction :  
Adélaïde MONCOMBLE

Date de parution : 27 juin 2024  
Numéro ISSN : 2804-9756  
Droits réservés : ©snepap-fsu